

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/03/2016

Réception par le Prefet : 29/03/2016

Publication : 01/04/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-3-3-3

Séance du jeudi 24 mars 2016

POLITIQUE A08 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES LOCALES AFFECTATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2016 AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDES A L'AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES EN TRAVERSE D'AGGLOMERATION

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS,
M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER,
Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER
Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY,
Mme SCHMIDIGER, MM. TRIMAILLE, VOGT, WITH.

EXCUSES : MM. ADRIAN, HEMEDINGER, SCHELLENBERGER, Mme VALLAT.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative à la modification des délégations du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2013-7-3-9 du 5 juillet 2013 adoptant les règles d'instruction communes aux dispositifs « aménagement des routes départementales en traverse d'agglomération » et « amendes de police »,
- VU la délibération du Conseil Départemental n° CG-2016-2-3-1 du 18 mars 2016 portant sur l'exécution du Budget Primitif 2016, Routes, Transport et Déplacement,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

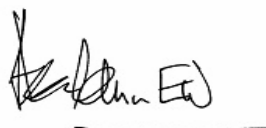
- Décide l'affectation, au titre de l'exercice 2016, des autorisations de programme de la politique A08, selon les opérations figurant ci-après, accorde les subventions correspondantes et autorise leurs versements.

Aménagement des Routes Départementales en traverse d'Agglomération :

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ARD00213	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Mise en place d'un réseau d'eaux pluviales le long de la RD 2 à WECKOLSHEIM	44 662,00	28 %	12 505,00
ARD00216	MULHOUSE RD 8 bis III (rue de l'illberg)	53 200,00	23 %	12 236,00
ARD00214	SAINT-LOUIS Plateau surélevé sur la RD 469 (rue de Huningue)	9 928,00	17 %	1 688,00
ARD00211	SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ILE NAPOLEON RD 201 (rue de Habsheim) à RIXHEIM	45 356,00	20 %	9 071,00
ARD00198	SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ILE NAPOLEON RD 66 (rue de Mulhouse) à RIXHEIM	277 453,00	20 %	55 491,00
ARD00199	SYNDICAT DE COMMUNES DE L'ILE NAPOLEON RD 201 (rue du Général de Gaulle) à HABSHEIM	266 324,00	10 %	26 632,00
			TOTAL	117 623,00

- Précise que la dépense d'un montant de **117 623,00 €** sera prélevée sur le programme A283, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité